

Anne RIGAIL  
Directrice Générale Air France  
Patrice TIZON  
Directeur Général Adjoint RH  
45, rue de Paris  
95747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 27 juin 2023

Objet : Non respects d'accord à répétition.

Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons par la présente dénoncer les multiples irrégularités de production que subissent les PNC depuis la signature de notre nouvel accord collectif 2023-2028.

Au lieu de mettre en avant ses avancées et nouveautés, nous sommes contraints de nous battre quotidiennement afin de le faire tout simplement appliquer !

Au cours des trois dernières semaines, pas moins de 5 non respects d'accords avérés qui ne prêtaient pourtant pas à interprétation et qui ont, grâce à notre intervention, donné lieu à rattrapage et compensation.

Lorsque ces approximations deviennent un danger pour la sécurité des vols, notre inquiétude est plus que légitime :

- Dépassement des butées TSV
- Demande de dérogation après décollage pour rattraper les erreurs de calcul
- Constructions de rotation erronées
- Codification d'absence infondée
- Durée des plages de réserve erronée
- Calcul de RADD erroné

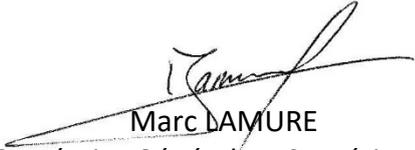
A en croire les services de production, ce sont de malencontreuses erreurs. Mais peut-on encore parler d'erreur lorsqu'elles se multiplient à ce rythme ?

Nous sommes aux portes de l'été avec en perspective une très forte activité. Il n'est pas envisageable pour les PNC de s'exposer à ces dysfonctionnements qui ne sont, bien évidemment, jamais en leur faveur. Espérons collectivement que le dimensionnement n'ait pas été calculé sur des règles erronées dont l'impact est loin d'être neutre.

Nous sommes bien conscients du manque d'entrain dont fait preuve la production à appliquer les règles qui ne lui conviennent pas. Mais quoi qu'il en soit, ces règles sont contractuelles et s'imposent à tous !

Nous vous demandons de faire le nécessaire afin de respecter vos engagements.  
Ces écarts « involontaires » n'en sont pas moins inacceptables.

Dans cette attente nous vous prions, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur, d'accepter nos sincères salutations.



Marc LAMURE  
Secrétaire Général UNSA Aérien AF  
Secrétaire de section UNSA PNC AF